



Organisme de formation au capital humain !

Objectifs généraux :

IRFREP intervient pour le compte de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) pour animer les formations incluses dans le CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) signé entre l'État et le migrant qui souhaite s'installer sur le territoire national.

Cette formation de 4 jours est obligatoire pour tous les signataires du CIR.

Elle a pour but d'aider à comprendre les principes et les valeurs de la France ainsi que le fonctionnement de la société française dans ses aspects les plus pratiques. Permettant d'en apprendre plus sur :

- Les institutions françaises
- La santé
- Le travail
- Le logement
- Les dispositifs de soutien aux parents, la petite enfance et ses modes de garde, l'école, l'orientation scolaire, les droits des enfants

Contenu du parcours :

Principes et valeurs de la République française

Connaître la société française, comprendre et s'approprier les valeurs et institutions de la République ainsi que les droits et devoirs liés à la vie en France pour préparer son intégration républicaine dans la société française

Vivre et accéder à l'emploi en France

Démarches à effectuer dans le cadre de l'installation en France pour faciliter son orientation vers les services publics de proximité et gagner en autonomie.

Axes déclinés:

- L'installation en France,
- L'accès à la santé,
- Les droits sociaux, à
- L'éducation
- La scolarité,
- Le logement
- L'emploi.

Dates de la formation

Entrées et sorties permanentes

Durée du parcours

Parcours discontinu de 4 journées de 6h, soit 24h

Public

Cette prestation s'adresse à un public étranger Primo-arrivant (Personne étrangère, arrivée, en situation régulière, pour la première fois en France afin d'y séjourner durablement).

Tarif

Financement OFII



Organisme de formation au capital humain !

Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation de fin de formation. Relevé de capacité.
Questionnaire de satisfaction fin de formation.

Modalités d'organisation et conditions d'accueil

Engagé dans le Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées de Nouvelle-Aquitaine, chaque site dispose d'un référent handicap qui accompagne le bénéficiaire tout au long de son parcours en mettant en œuvre les compensations et adaptations nécessaires.

Modalités et délais d'accès

Prescription via OFII suite à la signature du Contrat d'Intégration Républicaine
Action financée par l'OFII
En savoir plus sur <https://www.ofii.fr/procedure/accueil-integration/>

Moyens pédagogiques

Vous êtes acteur de votre formation. Workshop (atelier collaboratif). Animation interactive.

Lieux/Contact : contact.formation@irfrep.fr / 05.45.38.29.91

IRFREP 16

Adresse :
23 rue de Paris
16000 Angoulême
05 45 38 29 91

IRFREP 17

Adresse :
2 rue René Cassin
17100 Saintes
05 46 97 08 79
_Adresse :
70 rue du 18 Juin
17138 Puilboreau
05 46 41 07 04

IRFREP 86

Adresse :
14 quai du 11 novembre
86100 Châtelleraut
Adresse :
33 rue St Denis
86000 Poitiers
05 49 21 06 64